Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 18: Genève

Vorwort: Genève, troisième âge ou nouvelle jeunesse?
Autor: Catsaros, Christophe / Poel, Cédric van der

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL
GENÈVE, TROISIÈME ÂGE OU NOUVELLE JEUNESSE?

L'abandon du zonage et la recherche de la mixité en matière de planification de nouveaux quartiers est une bonne nouvelle pour Genève. Elle témoigne d'une prise de conscience de l'échec de certains modèles qui, tout en étant fonctionnels, ne parvenaient pas à constituer des environnements urbains. Adopter un urbanisme d'îlots à la place d'un urbanisme de barres est un bon choix. L'inconvénient c'est qu'il vient tard, et qu'il n'est pas suffisant.

La critique de l'urbanisme des barres date de la fin des années 1950 (le CIAM de 1954 ne sonne-t-il pas le glas de la Charte d'Athènes ?). Elle est pratiquement contemporaine à son émergence. Plus tard, dans les années 1960 et 1970, des solutions radicales vont être envisagées pour inventer de nouveaux modèles de mixité. En France, elle vont aboutir à l'adoption dans les années 1990 d'un juste milieu entre la radicalité des pionniers et le conservatisme du marché.

Il suffit de se promener dans n'importe quelle ville européenne pour constater ce qui relève de l'évidence. Les quartiers intéressants, vivants et pas seulement animés, sont rarement ceux qui répondent aux normes et aux standards de notre époque. Ils sont denses voire congestionnés, ils sont mixtes au point où certaines activités entrent en conflit. La solution n'est pas de refaire la ville ancienne, comme on a pu le croire dans les années 1980. Mais on peut s'en inspirer et concevoir des projets hors-normes qui constitueront les figures de proue de renouveau genevois.

Le nouveau Genève ne pourra pas se faire sans quelques projets emblématiques qui donneront la tonalité à l'ensemble. Le PAV semble être appelé à remplir ce rôle. Reconversion d'une zone industrielle qui doit rester active, il semble capable de combler à lui seul le retard accumulé ces dernières décennies en matière de fabrique urbaine. La valeur du PAV est dans la pertinence de la réponse qu'il apporte à une situation typiquement genevoise. Il constitue une démarche innovante, authentique, et non une formule inspirée de ce qui se fait ailleurs. Ce n'est ni une ZAC parisienne, ni un STEK berlinois.

Pour toutes ces raisons, le PAV doit aller vite. Il doit quitter le champ des possibles pour devenir un acte effectif. Il doit donner rapidement des signes tangibles de son action sur le territoire qu'il délimite, et surtout il doit trouver très rapidement la place qu'il va avoir dans le quotidien des genevois. Il en va de sa crédibilité

Christophe Catsaros et Cedric van der Poel